Nations Unies E/2019/NGO/89

Conseil économique et social

Distr. générale
17 juin 2019
Français
Original : anglais

Session de 2019
26 juillet 2018-25 juillet 2019
Point 5 de l'ordre du jour
Débat de haut niveau

Déclaration présentée par Women's Health and Education Center, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

Merci de recycler

Autonomisation des femmes et des collectivités par l'éducation, la santé et la technologie

Le Women's Health and Education Center (WHEC), qui fonde son action sur le principe d'égalité consacré par la Charte des Nations Unies, œuvre à l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles, à l'autonomisation des femmes, à l'égalité des femmes et des hommes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et à la paix et à la sécurité. L'avenir de nos sociétés dépend de la santé, de l'éducation et des connaissances technologiques des enfants, des femmes et des collectivités d'aujourd'hui. L'égalité entre les sexes, y compris dans le domaine de l'éducation, est une condition du développement.

La stratégie du WHEC en matière de cybersanté se concentre sur le renforcement des systèmes de santé dans les différents pays du monde et sur la promotion de partenariats public-privé portant sur la recherche et le développement des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les domaines de la santé et l'éducation. Nous soutenons la constitution de capacités pour les applications de télémédecine dans le monde entier et la mise sur pied et le respect de normes et de règles.

Au fil des ans, ce partenariat et cette collaboration se sont renforcés, si bien que nous offrons nos services, chaque année, à quelque 227 pays et territoires, soit environ 14 millions d'abonnés. L'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) liée à la santé poursuit trois objectifs principaux dans les pays à revenu faible et intermédiaire :

1. Élargir l'accès géographique aux soins de santé ;
2. Améliorer la gestion des données ;
3. Faciliter la communication entre les patients et les médecins en dehors des cabinets médicaux.

Tous les peuples et toutes les générations aspirent à un monde meilleur et plus sain dans lequel chacun puisse vivre sa vie et élever ses enfants.